

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE (MESR)

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

MEMOIRE D'OBTENTION DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Option : Economie

Spécialité : Economie Appliquée

THEME :

ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN
EDUCATION SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

Réalisé Par :

ADOGLO Frédéric

et

ATODJINOU Midokpè Victor

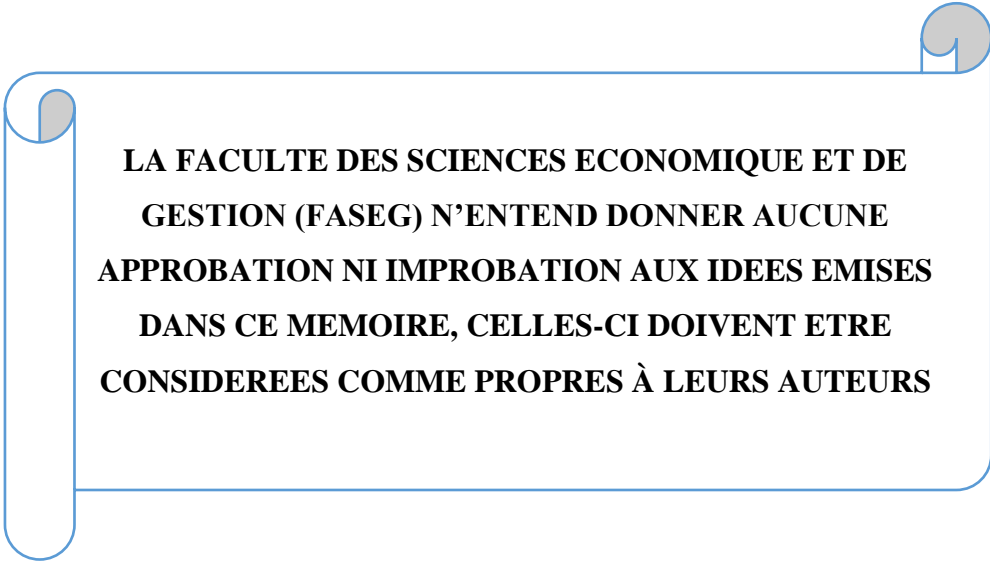
DIRECTEUR DE MEMOIRE

Dr SOGLO Y. Yves

Enseignant chercheur à la FASEG

Année Académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT



**LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE
GESTION (FASEG) N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION NI IMPROBATION AUX IDEES EMISES
DANS CE MEMOIRE, CELLES-CI DOIVENT ETRE
CONSIDEREES COMME PROPRES À LEURS AUTEURS**

DEDICACE

A

Ma chère famille et à toutes mes connaissances.

Victor M. ATODJINOU

A

Ma chère famille et à toutes mes connaissances.

Frédéric ADOGLO

REMERCIEMENT

Nous exprimons nos sincères remerciements et profondes gratitude à l'endroit :

- du Professeur Charlemagne Babatoundé IGUE, Doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion.
- du docteur Théophile Magloire Adrien WOTO, Vice-Doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion ;
- du docteur Yves Y. SOGLO, enseignant à la faculté des sciences économiques et de gestion qui a accepté dirigé ce travail. Votre savoir, votre rigueur scientifique, votre simplicité et votre dévouement font de vous un maître prestigieux et respecté ;
- de Monsieur Justin CLOHOUNTO, qui nous a témoigné d'une disponibilité inattendue, qui tout au long des recherches s'est employé à nous inculquer la rigueur dans l'analyse, la clarté et la concision dans la présentation ;
- des honorables membres du jury, c'est un honneur que vous nous faites en acceptant d'apprécier ce travail. Nous restons persuader que vos critiques et suggestions ne ferons que l'enrichir ;
- des différents enseignants de la faculté des sciences économiques et de gestion et à tous ceux qui sont intervenus dans notre formation ;
- de tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail ;
- de tous ceux qui nous ont aidés dans la réalisation de cette œuvre et dont les noms ne sont pas cités, nous leur disons merci.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- BAC** : Baccalauréat
- BAP-EPS** : Brevet d'aptitude au professorat de l'éducation physique et sportive
- BAPES** : Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
- BAPET** : Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
- BEAT** : Brevet d'Etude d'Agriculture Tropicale
- BEPC** : Brevet d'Etude du Premier Cycle
- BM** : Banque Mondiale
- CAP** : Certificat d'aptitude Professionnel
- CAP-EPS** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Education Physique et Sportive
- CAPES** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
- CAPET** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
- CEAP** : Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
- CEP** : Certificat d'Etude Primaire
- CI** : Cours d'Initiation
- CM2** : Cours Moyen 2^{ème} année
- CQM** : Certificat de Qualification aux Métiers
- CQP** : Certificat de Qualification Professionnel
- DE** : Dépenses en éducation
- DEC** : Direction des Examens et Concours
- DGAE** : Direction Générale des Affaires Economiques
- DI** : Dépenses en Infrastructure
- DIB** : Diplôme d'Infirmier Breveté
- DS** : Dépenses en Santé
- DTI** : Diplôme de Technicien Industriel
- ENI** : Ecole Normale des Instituteurs
- ENIAB** : Ecole nationale d'infirmiers et infirmières adjoints du Bénin
- ENS** : Ecole Normale Supérieur
- ENSET** : Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique
- ETFP** : Enseignement technique et formation professionnelle
- FASEG** : Faculté des Sciences Economique et de Gestion
- FMI** : Fonds monétaire international
- IDH** : Indice de Développement Humain

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

INFRE : Institut National de Formation et de Recherche en Education

INJEPS : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Physique et Sportive

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

IPH : Indice de Pauvreté Humain

IUT : Institut Universitaire de Technologie

MCAAT : Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme

MCE : Modèle à Correction d'Erreur

MCO : Moindres Carrés Ordinaires

Mds : Milliards

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

MEMP : Ministère des Enseignements Maternel et Primaire

MESFTPRIJ : Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes

MESRS : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

PIB: Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

TTISSA : Teacher Training initiative for Sub-Saharan Africa (Initiative pour la Formation des Enseignants en Afrique Subsaharienne)

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Signes attendus des paramètres des variables explicatives.....	23
Tableau 2 : Résultats du test de stationnarité en niveau des séries.....	30
Tableau 3 : Résultat du test de stationnarité en différence première des séries.....	30
Tableau 4 : Résultat de l'estimation du modèle de long terme.....	31
Tableau 5 : Résultat d'estimation du modèle de court terme.....	32

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique1 : Evolution de l'indice de développement humain pendant la période allant de 1985 à 2015.....	26
Graphique 2 : Evolution du taux d'inscription aux études primaires (TIP) de 1985 à 5015.....	26
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance démographique (TCD) de 1985 à 5015.....	27
Graphique 4 : relation linéaire entre l'IDH et le TIP.....	28
Graphique 5 : relation linéaire entre l'IDH et le TCD.....	28
Graphique 6 : Evolution détaillée des dépenses en éducation (DE), en santé (DS) et en infrastructure (DI) de 1977 à 2008.....	29

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENT	iii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
LISTE DES DRAPHIQUES	vii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE.....	3
SECTION 1 : Problématique, Objectifs, et Hypothèses	3
SECTION 2 : La revue de littérature	6
CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE ET RESULTATS	21
SECTION 1: Cadre méthodologique de la recherche	21
SECTION 2 : Présentation et analyse des résultats.....	25
RECOMMANDATIONS.....	35
CONCLUSION	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	A
ANNEXES	B
TABLE DES MATIERES.....	L

RESUME

La présente étude réalisée dont le thème est « analyse des dépenses publiques en éducation sur réduction de la pauvreté au Benin » s’inscrit dans une perspective de réduction de la pauvreté par les dépenses publiques en éducation. L’objectif principal de ce mémoire est d’analyser les effets des dépenses publiques en éducation sur la réduction de la pauvreté au Benin. Pour y parvenir, nous avons utilisé un modèle à correction d’erreur (MCE) par la méthode en deux étapes d’Engel et de Granger, puis des tests statistiques. L’estimation du modèle est faite par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO). Au terme des estimations, il ressort que les dépenses publiques en éducation impact positivement la réduction de la pauvreté à long terme ; le taux de croissance démographique quant à lui a un impact négatif sur la réduction de la pauvreté, donc constitue à long terme un frein à la réduction de la pauvreté toute chose égale par ailleurs. Les tests statistiques quant à eux, ont permis de constater que les dépenses publiques en éducation affectent la pauvreté par l’augmentation des dépenses.

Mots clés : Dépenses publiques en éducation, pauvreté, modèle à correction d’erreur, taux de croissance démographique

INTRODUCTION

La majorité des pays de par le monde consacrent de 3 à 7 % de leur richesse à l'éducation; cette fonction de dépense se voit aussi souvent attribuer un cinquième de la dépense publique. Dans l'analyse économique, l'impact de l'ensemble des compétences et connaissances est mis unanimement en avant comme avantage comparatif. En effet, il est presque unanimement accepté que l'éducation est un moteur fondamental pour la croissance économique des pays, ceci parce que l'éducation joue un rôle essentiel dans le développement économique, et constitue un des facteurs explicatifs importants des écarts de niveaux de vie entre pays.

Ensuite, il est également démontré que l'éducation permet de réduire les risques sanitaires, les conflits, ainsi que le taux de natalité. L'un des moyens les plus efficaces pour réduire la croissance démographique et la pauvreté est d'offrir une éducation suffisante à la fois aux filles et aux garçons. Les pays présentant les taux de scolarisation les plus élevés, même à l'école primaire, ont généralement des taux de fécondité nettement inférieurs. L'éducation des femmes est particulièrement importante. Les recherches menées montrent systématiquement que les femmes promues par l'éducation ont tendance à avoir moins d'enfants et à les avoir plus tard. Quand elles deviennent mères, elles sont généralement en meilleure santé ainsi que les enfants qu'elles élèvent, et ceux-ci vont aussi plus longtemps à l'école. Elles gagnent plus d'argent au profit de leurs familles, et contribuent davantage à la croissance économique de leurs collectivités. L'éducation des filles peut en fait transformer des communautés entières.

Par ailleurs, le développement des systèmes éducatifs est fortement déterminé par les facteurs économiques et sociodémographiques. En effet, le nombre d'élèves scolarisés et la qualité des services éducatifs offerts par un pays sont, à court, moyen et long termes, largement influencés, entre autres, par les ressources financières (publiques et privées) disponibles et le contexte démographique à savoir la population scolarisable et sa dynamique de croissance.

Dans un tel contexte, il n'est surprenant que l'éducation et la formation occupent une place prépondérante dans l'élaboration des politiques économiques à la fois microéconomiques et macroéconomiques. Dans une approche microéconomique, l'éducation constitue un investissement pour les individus. Dans cette logique donc, l'investissement en capital humain procure un rendement en augmentant à la fois la productivité et les revenus du travail. La théorie du capital humain vient étayer la logique selon laquelle l'éducation est un facteur de développement, d'où la nécessité d'appréhender le rôle de l'éducation dans les économies contemporaines. L'idée sous-jacente à l'approche du capital humain consiste à considérer

l'éducation comme un investissement et que cet investissement génère des avantages aux individus, aux entreprises et de façon générale à la société.

Au niveau microéconomique donc, l'impact positif du niveau d'éducation des individus sur leurs revenus constitue un des faits les mieux établis (Mincer 1974, Psacharopoulos 1993). A long terme donc, la hiérarchie des salaires traduit le fait que les salariés les mieux rémunérés sont logiquement ceux qui ont investi le plus en matière d'éducation et de formation.

Le débat de l'apport des dépenses d'éducation à la réduction de la pauvreté dans les pays africains est permanent dans la littérature économique. Au Bénin, ce débat est encore plus accentué lorsqu'on considère les différents niveaux d'enseignement.

Au regard de ces faits, il semble important d'étudier l'impact des dépenses publiques en éducation sur la réduction de la pauvreté au Bénin pour une politique éducative plus apte à répondre aux besoins de développement. C'est la préoccupation du présent travail qui s'articule autour de deux chapitres. Le premier porte sur le cadre théorique de l'étude et le second sur le cadre méthodologique et résultats.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE

Ce chapitre discute successivement de la problématique, des objectifs, des hypothèses et de la revue de littérature. Il est composé de deux sections à savoir la section 1 regroupant la problématique, les objectifs et les hypothèses puis la section 2 consacrée à la revue de littérature.

SECTION 1 : Problématique, Objectifs, et Hypothèses

Paragraphe1 : Problématique

Les pays africains accédant aux indépendances dans les années 1960, se voient confier la destinée de leurs Etats. A cet effet, ils sont donc responsables de la gestion de leurs politiques économiques et des stratégies utilisées pour asseoir leur économie. C'est dans ce contexte que la mesure des dépenses publiques en éducation dans le cadre des stratégies actuelles de lutte contre la pauvreté constitue un défi majeur. L'idée selon laquelle le développement du capital humain constitue une condition nécessaire pour la croissance économique et le développement fait l'unanimité chez les analystes. Pour Diarra (2005), l'éducation et la formation agissent sur l'expansion économique par le biais d'une amélioration de la main d'œuvre, de la production. Notons que les économistes classiques notamment Adam Smith (1776) considéraient comme important l'améliorer du capital humain par de meilleurs soins de santé et un plus grand accès à l'éducation de base pour augmenter la productivité et favoriser l'émergence d'initiatives individuelles. Leurs hypothèses ont été confirmées par la suite dans de nombreuses études empiriques dans les pays en développement (Welch (1970), Schultz (1981), Jamison and Lau (1982)).

A partir de 1960, deux courants de pensée ont émergé. D'un côté, certains suggèrent de se concentrer sur l'augmentation des revenus et de laisser les personnes choisir l'allocation optimale de ressources selon leurs préférences personnelles. De l'autre côté, les défenseurs de l'approche des besoins essentiels privilégient la fourniture de services sociaux de base de la manière la plus large possible (Larivière et Martin). Ces deux approches avec quelques nuances sont désignées aujourd'hui respectivement par l'approche "welfariste" et l'approche "non welfariste".

Selon Harber (2002), la théorie du capital humain suppose que l'augmentation des dépenses d'éducation permet le développement des capacités favorisant la croissance économique. En tant qu'investissement, la dépense d'éducation est le résultat d'un arbitrage entre la valeur actualisée de la richesse que cet investissement rendrait possible et les coûts

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

directs (frais de scolarité, frais de logement, transport, comité des parents) et indirects (le coût d'opportunité représenté par la rémunération du travail possible à la période courante) encourus pour une année d'étude supplémentaire.

En effet, les études sur les bénéfices des dépenses d'éducation et de santé pour les pauvres supposent habituellement que l'on a toujours pour une dépense donnée le même effet en termes de capital humain : une dépense correspondant à cinq années de scolarisation primaire assure l'acquisition des mêmes connaissances de base en lecture, écriture et calcul. Dans un second temps, on fait l'hypothèse que ce stock de connaissances permet d'occuper tel emploi salarié qui est par exemple deux fois mieux rémunéré que l'emploi réservé à un analphabète. On en déduit une relation simple et stable entre une dépense en faveur d'un enfant de ménage pauvre et ce revenu futur qui dépasse le seuil de pauvreté. Hanushek et Kimbo (2000) étudient le rôle joué par la qualité de l'enseignement dans le processus de croissance économique à travers les différences entre les connaissances inculquées en mathématiques et en sciences dans plusieurs pays et trouvent que la qualité de l'enseignement est véritablement explicative des écarts de croissance entre les pays.

Cependant, l'étude de l'enseignement primaire dans cinq pays (Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Madagascar et Sénégal) remet en cause ce schéma traditionnel. Une série d'enquêtes sur les connaissances acquises par les enfants à la fin du primaire (cours moyen 1ère année) en mathématiques et en français montre que les pourcentages d'élèves ayant au minimum 40% de réponses justes varient beaucoup d'un pays à l'autre, et sont sans rapport avec la dépense par élève. Or, dans un pays qui manque de main-d'œuvre qualifiée, le revenu d'un emploi progresse avec les connaissances acquises, mais non avec le nombre d'années d'école ou le coût total de ces années. Ces résultats remettent donc en question la relation admise entre dépense d'éducation et capacité de gain, et par suite entre dépense d'éducation et réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, Diallo (2007) tente de mesurer la contribution de l'éducation à la croissance économique malienne à travers une analyse de l'allocation des ressources publiques dans le système éducatif et défend l'idée principale selon laquelle le Mali devrait concentrer ses efforts sur le niveau primaire du système éducatif afin d'établir un cadre plus favorable au développement du pays. Cissé et al (2004) s'interrogeant sur les bénéfices des dépenses publiques en éducation et leur affectation entre les différents niveaux d'enseignement sur les enfants issus des ménages démunis au Sénégal, pensent que les dépenses publiques en éducation

doivent être allouées de manière à ce que l'offre éducative soit mieux distribuée en minimisant les inégalités entre les régions (zones rurales et zones urbaines), sexo-spécifiques (entre les garçons et les filles) et entre les groupes socio-économiques.

L'UNESCO en 1995 estimait que 905 millions de personnes âgées de plus de 15 ans étaient analphabètes et que près de 1,4 milliard étaient illettrés. Engagée dans des programmes d'alphabétisation depuis une quarantaine d'années, l'organisation a lancé en 1990 un programme intitulé « Éducation pour tous » et dont l'alphabétisation, reconnue comme un droit de chaque être humain, constitue le fondement. L'effort porte à la fois sur la scolarisation des enfants et sur la formation des adultes à travers l'alphabétisation de ces derniers. Malgré, cet effort le taux d'alphabétisation des adultes demeure inférieur à 50 % dans les pays les moins avancés : la pauvreté fait obstacle à l'éducation, dont l'insuffisance freine le processus de développement. L'alphabétisation de la population féminine, et plus généralement l'élévation de son niveau d'éducation, est un facteur important du développement. En effet, lorsque le niveau d'éducation des femmes augmente dans un pays, les connaissances en matière d'hygiène et de santé connaissent une meilleure diffusion, ce qui constitue un facteur de diminution des taux de fécondité et de mortalité; il est donc important d'investir en éducation.

Aux environs des années 1970, les dépenses publiques en éducation entreprises par l'Etat béninois ne sont pas assez fortes pour améliorer le capital humain et le bien-être des populations. En dépit des améliorations sur le plan social au fil des années, la pauvreté persiste, passant de 33% en 2007 à 40% en 2015. Face à cette situation, nous nous sommes interrogés sur l'effet des dépenses publiques en éducation sur la réduction de la pauvreté au Bénin. Ce qui nous amène à réfléchir sur le thème «analyse des effets des dépenses publiques en éducation sur la réduction de la pauvreté au Bénin» à travers la question suivante : les dépenses publiques en éducation participent-elles à la réduction de la pauvreté ? En d'autres termes, une hausse des dépenses publiques en éducation est-elle une source de réduction de pauvreté ? Quel est l'impact du taux de croissance démographique sur la pauvreté ?

Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de l'étude

I- Objectifs

L'objectif général de notre étude est d'analyser les effets des dépenses publiques en éducation sur la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, la réalisation de cet objectif général passe par celle des objectifs spécifiques ci-dessous :

- Evaluer l'effet de l'augmentation des dépenses en éducation sur la réduction de la pauvreté.
- Estimer l'impact du taux de croissance démographique sur le niveau de pauvreté.

II- Hypothèses de l'étude

Pour atteindre ces objectifs, nous postulons les hypothèses suivantes :

H1 : l'accroissement des dépenses éducatives contribue à la réduction de la pauvreté.

H2 : le taux de croissance démographique constitue un handicap à la réduction de la pauvreté.

SECTION 2 : La revue de littérature

Paragraphe 1 : Revue théorique

1- Education

Nous ne pourrions parler de l'éducation sans savoir ce qu'est le capital humain dont l'éducation en est une composante principale. Le capital humain représente « le stock de ressources productives incorporées aux individus eux-mêmes, constitué d'éléments aussi divers que le niveau d'éducation, de formation et d'expérience professionnelle, l'état de la santé ou la connaissance du système économique ». Le concept de capital humain est fréquemment utilisé en économie depuis une trentaine d'années au moins (par exemple Schultz (1961), Becker (1964)) mais remonte de très longtemps, depuis A. Smith (1776). Ce concept est donc assez « vieux ». Selon Smith, « un homme qui a dépensé beaucoup de temps et de travail pour se rendre propre à une profession qui demande une habileté et une expérience extraordinaire, peut être comparé à une de ces machines dispendieuses. On doit espérer que la fonction à laquelle il se prépare, lui rendra, outre les salaires du simple travail, de quoi l'indemniser de tous les frais de son éducation ». A travers ces quelques mots, Smith souligne l'importance des ressources humaines dans la croissance économique.

Le concept insiste fortement sur l'importance du facteur humain dans les économies fondées sur les connaissances et les compétences. Le capital humain peut se définir de nombreuses manières. En économie de l'éducation, on le définit comme « les connaissances,

qualification, compétences et autres qualités personnelles possédées par un individu intéressant l'activité économique ». Le capital humain constitue donc un bien matériel qui peut faire progresser et soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité. Il peut croître, se réduire ou devenir inutile. Il subit différentes influences et provient de différentes origines, notamment, mais pas seulement d'un apprentissage organisé sous la forme de l'éducation et de la formation. Quant à l'éducation, elle signifie l'apprentissage et le développement des facultés intellectuelles, morales et physiques, les moyens et les résultats de cette activité de développement. L'éducation humaine inclut des compétences et des éléments culturels caractéristiques du lieu géographique et de la période historique. Chaque pays dans le monde dispose de son propre système éducatif, avec un rôle traditionnellement dévolu aux parents d'un enfant (ou à leur substitut) d'amener cet enfant aux mœurs de l'âge adulte, et une intervention souvent croissante des États. L'éducation est considérée comme un élément important du développement des personnes, d'où le développement d'un droit à l'éducation. Un système éducatif performant est donc un avantage majeur. Inversement, être privé d'éducation sera considéré comme un lourd handicap. Selon l'UNESCO, en 2008, vingt-huit millions d'enfants étaient privés d'éducation, en raison des conflits armés. Notons qu'il est du devoir des parents d'éduquer leurs enfants et de l'enseignant d'instruire.

En effet, l'éducation ne se limite pas à l'instruction stricto sensu qui serait relative seulement aux purs savoir et savoir-faire (partie utile à l'élève : savoir se débrouiller dans le contexte social et technique qui sera le sien). Elle vise également à assurer à chaque individu le développement de toutes ses capacités (physiques, intellectuelles, morales et techniques). Ainsi, cette éducation lui permettra d'affronter sa vie personnelle, de la gérer en étant un citoyen responsable dans la société dans laquelle il évolue à travers le savoir, le savoir-faire, le savoir-être et l'être.

On retient donc que l'éducation est comprise comme toute action de formation portant principalement sur les enfants et les adolescents et de manière croissante sur les adultes et qui a pour résultat l'ensemble des habiletés intellectuelles ou manuelles. Cela permet de distinguer les types d'éducation à savoir : l'éducation formelle, l'éducation non formelle, l'éducation familiale et celle parentale. Ces concepts de l'éducation résultent de textes internationaux, mais ont en France un retentissement particulier. L'éducation formelle est une modalité d'acquisition de l'éducation et de la formation professionnelle dans un cadre scolaire (l'école ou l'université). Elle comprend l'enseignement de base, l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur.

Cependant, l'école ou l'université, n'est, et tant s'en faut, pas l'unique lieu d'éducation. C'est ainsi que la première source d'éducation reste la famille et l'entourage, avec tous les enjeux de « reproduction sociale » que cela implique. En France, Bourdieu et Passeron ont montré dans « La Reproduction » que le système scolaire au lieu de corriger les inégalités sociales a tendance à les renforcer du fait de sa relative incapacité à s'adresser à une population devenue très hétérogène culturellement et socialement. L'école exige de l'élève qu'il s'intègre à l'institution scolaire, à travers la maîtrise d'un certain nombre de connaissances de base dont l'ensemble n'est pas toujours formalisé. D'autre part, elle ne peut transmettre qu'un corpus rationalisé et fait l'impasse sur une grande partie du fond commun culturel (les tabous, la communication non verbale, etc). Enfin, malgré les progrès de la formation continue, elle ne dure qu'un temps relativement bref dans la vie d'un individu. Pour toutes ces raisons, il apparaît utile à certains d'élargir la réflexion sur l'éducation, sans la réduire au cadre scolaire. Ainsi, l'éducation non formelle, qui apporte des compétences spécifiques à l'individu et que celui-ci ne peut acquérir (Tiehi, 1995) dans le cadre de l'éducation formelle, est notamment délivrée au sein des organisations de la jeunesse.

Malgré tout cela, l'éducation a permis, historiquement, en France, à une grande partie des classes défavorisées d'accéder à un statut de classe moyenne. Pour certains, son orientation actuelle vers une professionnalisation précoce d'une partie de la jeunesse serait contradictoire avec sa finalité de culture générale des élèves pour leur épanouissement dans la société en tant que citoyen. Pour d'autres, elle peut faciliter au contraire cette intégration dans la vie sociale et professionnelle, objectif tout aussi essentiel de l'éducation. L'éducation familiale est cette éducation généralement accomplie par les parents biologiques de l'enfant en question, bien que le gouvernement et la société aient également un rôle. Dans de nombreux cas, les orphelins ou les enfants abandonnés reçoivent une éducation familiale de la part de parents non-biologiques. Les autres enfants peuvent être adoptés, élevés par une famille d'accueil, ou être placés dans un orphelinat. L'éducation parentale quant à elle, est selon Pourtois (1984), une activité volontaire d'apprentissage de la part de parents qui souhaitent améliorer les interactions nouées avec leur enfant, pour encourager l'émergence de comportements jugés positifs et réduire celle de comportements jugés négatifs. Elle désigne donc l'éducation donnée aux parents afin de les former à l'éducation de leurs propres enfants. Pour Terrisse (1997), elle a pour but d'aider les parents à mieux actualiser leurs potentialités éducatives, en développant leur sentiment de compétence et en utilisant le mieux possible les ressources que leur offre leur environnement.

2- Système éducatif béninois

Depuis 1975, l'administration du système éducatif béninois a connu plusieurs mutations dans sa dénomination, ses missions, ses attributions et ses structures. Elle est aujourd'hui assurée par quatre ministères : le ministère des Enseignements maternel et primaire (MEMP) ; le ministère de l'Enseignement secondaire, de la Formation technique et professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des jeunes (MESFTPRIJ) ; le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ; et le ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT). Le système éducatif béninois est organisé en quatre cycles principaux : l'enseignement maternel, primaire, secondaire (général et technique) et supérieur. La formation professionnelle par apprentissage, l'alphabétisation, l'éducation spécialisée et la formation des enseignants répondent, pour leur part, aux besoins spécifiques de certains groupes de la population béninoise. L'enseignement préscolaire (maternel), d'une durée de deux ans et accueillant des enfants âgés entre 3 et 5 ans, est dispensé dans des écoles maternelles.

L'enseignement primaire, d'une durée de six ans, est composé de six classes allant du CI au CM2, dont la fin est sanctionnée par l'obtention du Certificat d'Études Primaires (CEP). Les élèves de l'enseignement primaire sont théoriquement âgés de 6 à 11 ans.

L'enseignement secondaire général comprend deux cycles. Le premier, d'une durée de quatre ans (classes de la 6ème à la 3ème), est ouvert aux élèves titulaires du CEP et théoriquement âgés de 12 à 15 ans. Il est sanctionné par le Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Le second cycle a une durée de trois années (classes de la 2nde à la terminale) et est fréquenté par des élèves âgés en théorie de 16 à 18 ans. Le Baccalauréat est le diplôme de fin d'études du second cycle du secondaire général.

L'enseignement technique se déroule également en deux cycles. Le premier a une durée de trois à quatre ans et est ouvert aux élèves ayant étudié jusqu'en 5ème de l'enseignement général. Le second dure également de trois à quatre ans suivant les filières. À la fin du premier cycle du secondaire technique, les élèves ayant réussi les examens reçoivent l'un des diplômes techniques de fin de cycle (Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), Brevet d'études d'agriculture tropicale (BEAT) ou Diplôme d'infirmier breveté (DIB)). Les élèves du second cycle obtiennent un Diplôme de technicien ou un Baccalauréat technique en fin d'études.

La durée des études poursuivies à l'enseignement supérieur varie de 2 à 7 ans, voire 11 ans pour les spécialités de médecine ou autres post-doctorat. L'enseignement supérieur comprend des formations générales et des formations professionnelles. Il existe deux universités publiques au

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

Bénin depuis 2001 : l'Université d'Abomey Calavi (U.A.C) et l'Université de Parakou (U.P.) qui ont succédé à l'Université du Dahomey créée en 1970. Sept universités privées⁷ et de nombreux établissements privés d'enseignement supérieur opèrent également dans le sous-secteur.

La formation professionnelle par apprentissage comprend la formation de type dual, au cours de laquelle l'apprenti travaille dans un atelier ou une entreprise avec un patron et reçoit parallèlement une formation dans un établissement public (centre de formation professionnelle ou lycées et collèges d'enseignement technique) et celle des centres de métiers qui forment les jeunes déscolarisés ou non scolarisés aux métiers d'artisan. Ces deux types d'apprentissage durent trois ans et sont destinés aux jeunes âgés d'au moins 14 ans sachant lire et écrire. À l'issue de l'apprentissage, l'apprenti reçoit, dans le premier cas, un Certificat de qualification professionnelle (CQP) et dans le second, un Certificat de qualification aux métiers (CQM).

Des centres d'alphabétisation sont disponibles au Bénin pour permettre aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés ainsi qu'aux adultes analphabètes d'acquérir les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul.

On dénombre au total 2 217 centres publics d'alphabétisation répartis sur les 77 communes du territoire national. Des centres privés, notamment les ONG complètent l'offre publique. Les animateurs des centres publics sont des volontaires qui exercent en général depuis de nombreuses années, mais ils reçoivent une gratification d'environ 11 500 FCFA pour toute la campagne. Ils sont recrutés sur compétences, c'est-à-dire la connaissance de l'écriture, de la lecture et du calcul dans les langues nationales dans lesquelles se déroulent les activités d'alphabétisation. Aucun test ni diplôme n'est a priori obligatoire, mais ils reçoivent une formation de moins d'un mois. Chaque programme a pour fondement les activités socio-économiques, culturelles et politiques. Ainsi, les thèmes sélectionnés relèvent des domaines de l'agriculture, de la santé, de la culture, de l'hygiène, de l'éducation, du civisme, et de l'environnement. Ces cours se déroulent sur une période de six mois en moyenne.

La formation des enseignants se déroule dans des institutions spécialisées. Le système actuel de formation initiale des enseignants s'organise autour de 10 établissements publics de formation : l'ENI d'Allada pour les enseignants de la maternelle ; les ENI de Porto-Novo, d'Abomey, de Djougou, de Dogbo et de Kandi pour les enseignants du primaire, les ENS de Porto-Novo et de Natitingou pour les enseignants du secondaire général, l'ENSET de Lokossa pour les enseignants de l'enseignement technique, et l'INJEPS de Porto-Novo pour les professeurs d'éducation physique et sportive. L'entrée à la formation des enseignants de la

maternelle et du primaire se fait sur concours et dure deux ans. Elle est sanctionnée par le CEAP pour les titulaires du BEPC ou le CAP pour les titulaires du BAC. De même, l'entrée à la formation des enseignants du secondaire général et du secondaire technique est conditionnée par des critères académiques (le BAC au minimum) et par la réussite à un concours d'entrée organisée par la DEC. La durée de la formation est de 3 ans pour obtenir le BAPES, le BAPET ou le BAP-EPS, et de 5 ans pour obtenir le CAPES, le CAPET ou le CAP-EPS. En dehors de ces établissements publics de formation des enseignants, on note ces dernières années la naissance de certains établissements privés afin de contribuer aux besoins importants de formation des enseignants, mais les statistiques ne permettent pas encore d'identifier clairement leur nombre. L'Etat est alors dans l'obligation de contrôler ces derniers, encadrer leur développement et assurer la qualité de la formation dispensée dans ces écoles.

3- Dépenses publiques en éducation et financement

Les dépenses publiques en éducation sont l'ensemble des dépenses réalisées par les administrations publiques en faveur de l'éducation. Ces dépenses sont souvent financées par les recettes publiques, les aides extérieures. On distingue généralement les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement. En admettant que les institutions d'enseignant soient tout à fait préparées et engagées à satisfaire les besoins en ressources humaines du pays, en admettant également qu'elles préparent des budgets réalistes et clairs, il serait raisonnable d'attendre de l'Etat une contribution d'au moins 60% des besoins annuels pour un fonctionnement efficace. Ces institutions constituent en fait un patrimoine national et le contribuable devrait se préparer à prendre part à leurs frais de fonctionnement. Il importe donc d'avoir une planification à long terme du développement et du financement de l'enseignement.

L'économie de l'éducation s'est développée à partir des années 1960, pour étudier l'influence de l'éducation plus particulièrement des dépenses publiques en la matière sur le développement économique. La théorie du capital humain présentée en 1964 par Gary Becker associait l'éducation à un investissement pour l'individu, pour leurs employeurs et plus généralement pour la société. Il affirme que les savoirs transmis par l'éducation améliorent directement les performances des individus. Cet investissement est alors considéré comme avantageux si les gains de productivités futurs sont plus importants que les coûts de la formation. L'équation de Mincer établit la relation entre gains (salaires), nombre d'année d'études et expérience professionnelle à partir des données du recensement américain de 1950 et 1960. Cette théorie peine cependant à expliquer l'attrait de filières éducatives privilégiant la culture générale par rapport à celle proposant une formation opérationnelle des individus, à

priori plus mobilisables sur le marché du travail. Une hypothèse alternative, la théorie du Signal, a donc été développée dans les années 1977 par le Canadien Michael Spence.

La théorie du capital humain fonctionne par analogie comme celle du capital financier ou physique. On considère que le capital humain est formé de trois éléments qui, ensemble, déterminent une certaine aptitude de l'individu à travailler : les compétences, les expériences, et les savoirs. De même que le capital physique, le capital humain éducatif peut s'acquérir (notamment par l'éducation), se préserver et se développer (par un entretien à travers des formations continues et/ou l'attention portée à la santé de l'individu au titre de son capital santé). De même, il doit pouvoir produire un bénéfice (les revenus perçus lors de la mise à disposition des compétences). On peut distinguer le capital humain spécifique, qui comprend les compétences non transférables à un tiers ou à un système de savoir, et le capital humain générique avec ses compétences transférables. L'approche du capital humain met en exergue le rôle déterminant du facteur humain et du travail qualifié sur l'activité économique d'où l'importance du capital humain, et les ambitions des pays sont de plus en plus orientées vers des investissements accrus en capital humain, donc en éducation et formation.

4- La théorie de Pauvreté

Nous aborderons dans cette partie, les différentes définitions et approches d'identification des pauvres.

La pauvreté est un terme caractérisant la situation d'un individu, d'un groupe de personnes ou d'une société qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour lui permettre de satisfaire ses besoins fondamentaux et se développer normalement (Dictionnaire Wikipédia Libre). Elle peut résulter de situations chroniques hérités de la naissance, dont le cas extrême est l'esclavage, mais également se perpétuer de génération en génération par le biais de l'organisation sociale en lien avec l'accès à l'éducation, l'état de santé, ou des statuts politiques particuliers; elle peut également survenir par des incidents dans la vie d'une personne, comme la spoliation, les catastrophes naturelles (l'inondation de 2010 par exemple) et la destruction de biens, le chômage, etc. Mais cela engendre souvent un cercle vicieux. La pauvreté oblige à se loger à bas prix, donc dans des quartiers ayant mauvaise réputation, où il y a peu de travail et une offre éducative dégradée, une criminalité sinon plus élevée du moins plus violente, une prévention médicale moins active, etc. Elle est mesurée de manière générale par l'ensemble des conditions de vie, incluant l'accès à des soins de santé et l'éducation. Le terme "pauvreté" est relatif à celui

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

de richesse, et fait référence aux situations d'inégalités économiques et politiques entre individus et entre sociétés.

Les sciences économiques tentent d'expliquer l'existence de la pauvreté, ainsi que les mécanismes de l'accroissement de la richesse. Les gouvernements ont un souci universel du phénomène de la pauvreté, et s'efforcent de la contrôler, si ce n'est par égard pour la vie des individus et des groupes de personnes parce que des conflits entre les pauvres et les riches ont jalonné l'histoire du monde, et peuvent donc menacer les pouvoirs existants. La pauvreté est une cause majeure de souffrance, et l'égalité entre les êtres humains est au centre de diverses conceptions morales, philosophiques et religieuses. L'analyse de la pauvreté sous un aspect multidimensionnel demeure un concept difficilement identifiable et mesurable. Les questions relatives à la mesure de la pauvreté sont source des débats où les difficultés de pertinence dans le ciblage des populations, du choix des politiques économiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités sont au cœur de l'actualité. L'objectif reste toujours de cibler et d'identifier les ménages pauvres. Ainsi, nombreux sont les économistes qui se sont penchés sur ce sujet et un point de vue commun n'a jamais pu aboutir. Les théories de Sen (Prix Nobel d'économie 1998), Ravallion (Chef Economiste et Vice-président du Groupe Banque Mondiale), ou encore Rawls (philosophe américain), pour la plupart du temps très proches de certaines réalités économiques, ont tracé un parcours qui aidera à mieux définir sans doute le sujet.

Dans les années 1890, le Darwinisme social définit la pauvreté comme « un phénomène qui répond à des lois dites scientifiques qu'il faut mesurer et analyser ». Seebohm Rowntree va consacrer une partie de sa vie à l'analyse des ressources monétaires pour mesurer les besoins nutritionnels, vestimentaires et de logement, ce qui mènera à de longs débats et analyses au fur et à mesure du temps au sujet de ce phénomène.

La définition de pauvreté proposée par Townsend repose sur une approche relative du terme. Pour ce dernier, « les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités, et pour avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou sont au moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont, de fait, exclus des modes de vie courants, des habitudes et des activités ».

John Rawls, dans son livre intitulé « Théorie de la Justice » (1971), donne une définition philosophique de la pauvreté en s'appuyant sur ce qu'il considère comme les biens premiers,

c'est-à-dire les droits de base, la liberté de choix. Il s'agit de définir la pauvreté comme une situation considérée comme inacceptable c'est-à-dire injuste, dans une société donnée et ce sur un plan économique et social. Contrairement aux welfaristes, seule la justice ou l'équité est la base de l'arrangement social.

Selon Amartya Sen (1981) et grâce à ses travaux sur la pauvreté multidimensionnelle, la définition de ce phénomène se base sur deux approches, dont l'une est nommée l'approche unidimensionnelle. Celle-ci est appliquée par les bailleurs de fonds et les institutions internationales pour permettre d'identifier les populations pauvres, dont les critères sont limités car ils sont axés sur les ressources monétaires, c'est à dire le revenu, et la consommation. Ces critères pour mesurer la pauvreté sont d'après Sen, des éléments insuffisants et ne permettent pas de répondre complètement au problème de ciblage des populations pauvres. La seconde approche de Sen est l'approche multidimensionnelle des «Capabilities» où il considère que la pauvreté doit prendre en compte les facteurs du « bien-être». Sen expliquera à travers ses analyses que la pauvreté ne doit pas être considérée seulement comme un manque de ressources monétaires, il faudrait prendre en compte la condition physique des personnes et ses accomplissements personnels. Sa phrase « la valeur du niveau de vie a tout à voir avec la vie, non pas avec la possession des biens » résume parfaitement cette idée.

Ravallion (1992), quant à lui, analyse la pauvreté à travers les ressources, plus précisément sur la « satisfaction » par les ressources. Dans ses travaux « Comparaisons de la Pauvreté » (1996), il définit la pauvreté dans une société « lorsque le bien-être d'une ou de plusieurs personnes n'atteint pas un niveau considéré comme un minimum raisonnable selon les critères de cette même société »

On comprend donc clairement que la définition de la pauvreté est complexe et cette complexité réside dans la description des caractéristiques de ce phénomène : la pauvreté comme un manque de ressources monétaires, un déficit d'éducation et santé, ou bien l'absence de liberté, l'impossibilité de participer à une communauté ou le manque d'un sentiment d'appartenance à une société donnée. De quoi une personne ne doit absolument pas manquer ? Cette question appelle à la notion plus vaste d'équité, qui complexifie la conceptualisation de la pauvreté. La pauvreté n'est donc pas une condition universelle, sa définition varie en fonction de ses caractéristiques et normes sociales qui sont abordées différemment selon les auteurs.

On distingue donc, deux grandes approches de la pauvreté à savoir : l'approche monétaire soutenue par les Utilitaristes (Welfaristes) et l'approche non monétaire rassemblant l'approche des besoins de bases et l'approche des capacités.

- **L'approche monétaire**

Selon l'approche monétaire ou de revenu, le bien-être dégradant résulte d'une insuffisance des ressources monétaires qui entraîne une consommation insuffisante. Elle s'appuie soit sur le revenu, soit sur la consommation traduite en valeur monétaire. Cette approche est dominante et la plus utilisée par les institutions internationales, notamment la Banque Mondiale. La théorie du bien-être est la référence pour l'analyse de la pauvreté monétaire. Les Welfaristes font soit référence au bien-être économique directement lié au concept d'utilité économique ou soit indirectement comme l'utilité générée par la consommation totale. En pratique le bien-être économique n'est pas quantifiable directement car les agents économiques ont des préférences différentes, en conséquence l'approche monétaire de la pauvreté s'appuie sur l'utilisation de revenu ou de consommation des ménages comme mesure de bien-être. En effet, le revenu du ménage ici est défini comme la somme des revenus, en espèces et en nature, qui, en règle générale, sont de nature récurrente et sont perçus régulièrement par le ménage ou par ses membres, à intervalles de temps inférieurs ou égaux à un an. Cependant, les difficultés pour recueillir des estimations fiables sur le revenu incitent les statisticiens à se tourner vers la consommation finale qui est souvent mieux appréhendée sur le plan statistique. Un autre argument qui encourage également l'utilisation de la consommation comme indicateur du niveau de vie, tient au fait que c'est la consommation qui procure du bien-être et non le revenu.

Deux principes essentiels ressortent de cette approche : les individus sont les seuls à savoir ce qui est dans leur intérêt, ils ont donc des préférences différentes et l'Etat doit limiter ses interventions dans l'économie, il doit mettre l'accent sur des politiques qui réduisent la pauvreté, mais basées sur l'augmentation de la productivité, et par conséquent du revenu.

- **L'approche des besoins de base**

Cette approche met en avant l'identification des besoins communs à tous les êtres humains nécessaires pour atteindre une certaine qualité de vie. Elle est donc basée sur des considérations non monétaires appelées besoins de base. On entend par besoins de base, les commodités qui remplissent les besoins psychologiques et de sécurité d'un individu tels que l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable et l'habitat. En effet, l'utilisation simultanée de toutes ces commodités fait que cette approche est qualifiée de multidimensionnelle. En pratique, l'approche non monétaire multidimensionnelle suppose agréger la pauvreté en construisant un indicateur composite de bien-être avec un ensemble de données qui sont susceptibles d'indiquer toutes à la fois le niveau de vie d'un individu donné, ceci à travers la technique de l'analyse

factorielle. En effet, une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle ne satisfait pas ses besoins de base par rapport à un certain standard de vie. Un des inconvénients de cette approche est la définition même des besoins de base qui comme la pauvreté reste assez relative.

- **L'approche des capacités ou « capabilities »**

Cette approche Conduite par Amartya Sen (1987) repose sur le concept de «Justice Sociale ». Ici la « chose » qui manque n'est pas l'utilité ni les besoins de base, mais les habilités ou capacités humaines jugées fondamentales pour pouvoir accéder à un certain niveau de vie (Matchinidé et al (2006)). Le bien-être dans ce cas, ce n'est pas la possession de biens, mais d'être bien nourri, bien éduqué, en bonne santé, de participer à la vie collective etc. Cet ensemble de facteurs déterminent la valeur de vie. Sen indique que la valeur de la vie d'un individu dépend d'un ensemble de façons de faire et d'être qu'il regroupe sous le terme de « fonctionnements ».

Les capacités d'un individu sont déterminées par ses potentialités qui correspondent à des dotations en capital social, capital humain, capital physique et capital économique (Rousseau, 2001), ainsi que par ses opportunités, qui sont conditionnées par l'environnement propre à l'individu qui déterminera ses choix possibles, c'est-à-dire les contraintes de fonctionnement.

Les fonctionnements sont des accomplissements alors que les capacités décrivent la liberté de choisir parmi les différents fonctionnements. Un pauvre est donc une personne qui n'a pas les capacités d'atteindre un certain sous-ensemble de fonctionnements. En finalité, la pauvreté est donc la privation de cette fonctionnalité.

La pauvreté se manifeste ainsi de plusieurs manières : insuffisance de ressources, insatisfaction de besoins essentiels, incapacité à réaliser son potentiel. Ces différents aspects se complètent. On peut en effet observer que la pauvreté monétaire, qui fluctue à court terme, a un effet à moyen terme sur les conditions de vie et, à plus long terme, sur les potentialités.

Enfin, pour la comparaison des profils de pauvreté en différents pays, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) publie une série d'indicateurs parmi lesquels nous retenons l'Indice de Pauvreté Humain (IPH) et l'Indice de Développement Humain (IDH).

Paragraphe 2 : Revue empirique

Il est aujourd'hui établi un consensus dans la littérature économique autour de l'idée selon laquelle, une des voies les plus sûres pour rendre la croissance durable et combattre la pauvreté est d'améliorer le capital humain. En effet, si les économistes ont très tôt noté le rôle que pouvait jouer la qualification de la main d'œuvre dans l'accroissement de la production, il faut attendre les années 1960 pour que se développe la réflexion théorique sur le rôle de l'éducation dans la croissance et le développement. La prédiction de bénéfices économiques substantiels s'ajoutant à la conviction du pouvoir émancipateur de l'éducation va susciter de grands espoirs dans les pays pauvres. Les économistes donnent un sens à la relation éducation et pauvreté en postulant que l'investissement éducatif est une condition nécessaire, sinon suffisante, de réduction de la pauvreté à travers ses effets sur le capital humain et la croissance. Au départ, les développements en matière de théories se focalisent sur la relation entre éducation et croissance, la lutte contre la pauvreté ne s'impose que récemment au vu des échecs des politiques de développement, et des interrogations suscitées par la croissance des écarts dans un contexte de mondialisation.

C'est sur la base de la théorie du capital humain que se sont développés les modèles néoclassiques montrant que l'accumulation de capital humain (éducation, aptitude, expérience), par ses effets sur la productivité du travail, a un impact sur la croissance. Les économistes se sont intéressés plus spécifiquement à l'éducation, à la fois parce qu'elle est observable, et parce qu'étant du ressort de l'État, elle relève des politiques publiques. L'idée centrale est que l'investissement éducatif est un investissement dont on peut calculer les rendements. Notons que la théorie économique retient trois concepts du taux de rendement de l'éducation : le rendement social, le rendement public et le rendement privé. La question est alors de déterminer qui doit investir, combien, et où ? Les modèles permettent de formuler des recommandations portant sur les contributions respectives de l'État et des ménages aux différents niveaux du système éducatif, sur la répartition des dépenses entre fonctionnement et capital, et dans ses différents ordres (privé, public). En effet, considérant les dépenses d'éducation, de santé et de formation comme des facteurs de croissance en ce qu'elles accélèrent l'accumulation de capital humain, les théories de la croissance endogène, mettent ainsi en exergue le rôle économique de l'Etat. Celui-ci est en effet l'agent le plus habilité pour réaliser ce type de dépenses qui jouent un rôle important dans le processus de croissance endogène.

D'abord, l'intérêt primaire de l'investissement public en capital humain est qu'il permet d'accroître la productivité sociale. Si l'on admet en effet qu'une meilleure formation, théorique

ou pratique, augmente l'efficacité productive de l'individu, les effets externes du type « learning-by-doing » qui découlent de son activité permettent alors d'accroître la productivité des agents qui le côtoient. Ainsi à l'échelle globale, plus le stock de capital humain disponible est élevé, plus la production par tête est importante. Des tests empiriques menés par LOCKEED et al (1980) à partir de données relatives à des pays en développement ont montré que quatre années d'enseignement élémentaire permettent d'accroître la productivité d'un agriculteur de 8,7 % en moyenne.

Ensuite, l'investissement en capital humain procure des avantages, aux individus et aux entreprises et façon générale à la société. Le concept montre l'importance du facteur humain dans les économies où les connaissances et les compétences occupent une place centrale. On montre en effet, que les pays dont le taux de croissance est élevé disposent d'un capital humain important. Les travaux de Denison (1961), ont montré que 23% de la croissance économique des Etats-Unis entre 1930-1960 était imputable à l'accroissement du capital humain, donc à l'éducation (Kassé, 2008). En outre de son effet positif sur le tissu économique, l'investissement en capital humain se traduit par des effets de diffusion au niveau de la société. Le capital humain représente en effet tout ce qui accroît la productivité en plus du capital physique et du progrès technologique. Le stock de capital humain contribue à accroître les compétences de l'individu et ainsi augmenter son rendement marginal. Tout effort économique envisagé en investissant dans le capital humain stimulera à priori la croissance par des gains de productivité induits.

En outre, puisque l'éducation est un moyen privilégié d'accumulation du capital humain, les dépenses publiques effectuées, en sa faveur apportent alors une contribution essentielle au processus de croissance endogène. D'ailleurs, l'importance accordée à l'éducation est telle que des modèles ont été élaborés et font exclusivement de cette activité une source de croissance auto-entretenu. Dans ce type de modèle, la constance des rendements d'échelle est assurée par l'effet direct du niveau d'éducation sur la productivité des travailleurs. La croissance des rendements au niveau macroscopique découle des externalités qu'engendre le niveau d'éducation. Par ailleurs, des travaux économiques soulignent le rôle essentiel que jouent les dépenses d'éducation sur le processus de croissance. Les travaux de NADIRI (1972) chiffrent cette contribution de l'éducation à 0,8 % pour le Mexique et 3,3 % pour le Brésil.

Par ailleurs, le capital humain est une source d'innovations technologiques qui agit positivement sur la productivité du travail et, par finit, sur la croissance économique (Romer, 1990; Benhabib et Spiegel, 1994; Islam, 1995; Jones, 1995; Gurgand, 2000). La nouvelle école classique s'inscrit dans la même logique et postule que le capital humain facilite l'absorption

de technologies plus élaborées provenant des pays développés, et l'ajustement à la hausse du capital physique (Barro, 2002). Dans ce type de modèle, c'est le potentiel initial d'éducation qui détermine le taux de croissance à long terme : une main d'œuvre mieux éduquée, mieux formée, est plus à même, toutes choses égales par ailleurs, d'absorber les technologies modernes et d'innover. La théorie de la croissance endogène a largement mis en exergue les effets positifs de l'éducation sur la croissance économique. Les cas les plus éloquents et les plus frappants des processus de développement économique sont ceux des pays du Sud Est asiatique (Japon, Singapour, Corée du sud, Malaisie et Hong Kong) qui, sans ressources naturelles considérables, ont pu émerger grâce à l'accumulation d'important capital humain.

Sur le plan macroéconomique, une étude sur les USA, Denison (1985) trouve que l'augmentation du niveau d'éducation du travailleur moyen entre 1929 et 1982 explique près du quart de la croissance du revenu par tête sur la période. Dans le même ordre d'idée, en cherchant à mettre en évidence le rôle de l'éducation dans le développement économique, Lau et al (1990) ont montré qu'un accroissement d'une année du niveau moyen d'éducation de la population adulte engendre une augmentation de 3 à 5 % du PIB.

Au plan microéconomique, un des faits stylisés les mieux connus est l'impact positif du niveau d'éducation des individus sur leurs revenus; il s'agit des travaux de Mincer (1974) et Psacharopoulos (1993). Notons qu'une étude menée par la Banque Mondiale (2004) sur «la dynamique des scolarisations, évaluation pour un développement durable» est arrivée à la conclusion selon laquelle « si un individu qui n'est pas allé à l'école a 44% de chances d'être dans le groupe identifié comme pauvre, cette probabilité tombe à 22,9% avec une scolarité primaire complète, une différence qui est appréciable ».

Dans une étude réalisée au Sénégal sur les déterminants de la pauvreté (Doucouré, 2001) un modèle logistique dont la variable à expliquer est « statut de pauvreté » a été estimé. Les résultats de l'estimation montrent que les variables de l'éducation ont d'influence sur la pauvreté. Au Niger, l'analyse de l'impact de l'éducation sur la pauvreté a fait l'objet de quelques études basées surtout sur l'aspect monétaire. Il s'agit d'une part de l'étude menée par l'INS (2005) sur «l'éducation et pauvreté au Niger », où un modèle logistique a servi à expliquer la pauvreté par ses déterminants. L'une des principales conclusions est qu'un individu ayant un niveau d'instruction coranique a presque 5 fois plus de risque de devenir pauvre qu'un individu dont le niveau d'instruction est le primaire ou le secondaire.

En 2012, Ahishakiye constate que le taux de scolarisation est faible dans les différents niveaux d'éducation au Burundi. Pour mesurer l'impact de l'éducation sur la croissance

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

économique dans ce pays, il étudie la cointégration et établit l'existence d'une relation de long terme entre la croissance économique et les différents niveaux d'éducation. Leurs estimations économiques ont montré que seul le taux de scolarisation au primaire a un impact positif sur la croissance économique au Burundi à long terme tandis que la scolarisation au niveau secondaire exerce un effet négatif. A court terme, aucun niveau d'éducation n'a un impact significatif sur la croissance économique.

CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE ET RESULTATS

Ce chapitre nous permettra de faire ressortir les outils d'analyse et de vérifications des hypothèses à travers les résultats d'estimation.

SECTION 1: Cadre méthodologique de la recherche

Paragraphe1 : Dimension de la série et source de données

1.1 : Dimension de la série

Pour notre étude, les données utilisées comprises entre 1985 et 2015 compte tenu de la disponibilité des données concernant les variables de la recherche.

1.2 : Source des données

Les données utilisées dans le cadre de ce travail, relatives aux différentes variables, sont des données en séries temporelles. Elles sont collectées auprès de différentes structures à savoir l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE), la Banque Mondiale (BM).

Paragraphe 2 : Méthode d'analyse

A ce niveau, nous parlerons dans un premier temps de la spécification du modèle d'analyse et ensuite de la procédure d'estimation.

2.1 : Spécification du modèle d'analyse

En faisant recours à la précédente revue de littérature et au « Rapport Préliminaire » réalisée en 2012 sur les données de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV 2011), la pauvreté était expliquée par les variables socioéconomiques, les variables démographiques, les variables de l'éducation, etc. Les variables retenues dans le cadre de notre étude sont les suivantes :

- La variable à expliquer est l'IPH (Indice de Pauvreté Humaine). Elle sera approchée par l'IDH (Indice de Développement Humain) qui est un indicateur important de la pauvreté qui permet de juger le niveau de pauvreté des pays et de les classer. Cet indice a été introduit par le PNUD.
- Les variables explicatives sont essentiellement les suivantes :

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

TIP : est le taux d'inscription primaire, qui théoriquement a un impact sur la réduction de la pauvreté et ceci peut se révéler par son effet positif sur l'IDH, il a été utilisé pour approcher les dépenses publiques en éducation au Benin.

TCD : le Taux de Croissance Démographique, il fait ressortir le taux de croissance de la population. A un niveau supérieur, il influence fortement la croissance économique et par conséquent la pauvreté.

TCPIB : le taux de croissance du Produit Intérieur Brut

ESPV : Espérance de Vie, elle est utilisée pour approcher les dépenses en santé.

Le modèle à estimer se fonde sur les travaux de Kosack (2003). Il établit la relation entre l'aide et l'Indice de Pauvreté Humain (IPH). Il prend pour variable à expliquer l'IPH. En effet, l'équation estimée est la suivante :

$$Iph_{i,t} = a_{i,t} + b_1C_{i,t} + b_2A_{i,t} + b_3Q_{i,t} + b_4X_{i,t} + u_{i,t}$$

avec :

$Iph_{i,t}$: l'indice de pauvreté humain

$a_{i,t}$: le terme constant

$u_{i,t}$: le terme d'erreur

b_i : le coefficient de régression associé à chacune des variables

$C_{i,t}$: le taux de croissance du PIB réel par habitant, l'indice de corruption

$A_{i,t}$: le vecteur des différentes mesures de l'aide

$Q_{i,t}$: le vecteur incluant l'interaction entre l'aide et l'indice de corruption

$X_{i,t}$: le vecteur des variables susceptibles d'affecter l'indice de pauvreté humain incluant le revenu par tête.

En raison des variables identifiées pour notre étude, la forme générale du modèle la suivante :

IDH=f (TIP, TCD, PIB, ESPV).

Sous spécification économétrique, nous avons :

$IDH_t = \alpha_0 + \alpha_1TIP_t + \alpha_2TCD_t + \alpha_3ESPV_t + \alpha_4TCPIB_t + \mu_t$, avec α_0 le terme constant et μ_t le terme d'erreur.

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

Tableau 1 : Signes attendus des paramètres des variables explicatives

VARIABLES	SIGNIFICATION DES VARIABLES	SIGNES ATTENDUS
TIP	Taux d'inscription primaire	+
TCD	Taux de croissance démographique	-
ESPV	Espérance de vie	+
TCPIB	Taux de croissance du PIB	+

Source : Réalisé par les auteurs.

2.2 : la procédure d'estimation

➤ Estimation des coefficients du modèle

Pour estimer les coefficients du modèle, nous utiliserons la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) au moyen du logiciel STATA 12.

➤ Tests statistiques

Pour s'assurer de la qualité de notre modèle, nous aurons à effectuer des tests de diagnostic, de validation et de prévision.

• Etude de stationnarité

Test de racine unitaire : c'est le test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF), utilisé pour vérifier la stationnarité des séries. Ce test a été proposé par Dickey-Fuller en 1981. En effet, une série temporelle est dite stationnaire si sa moyenne et sa variance sont constantes dans le temps et si la valeur de la covariance entre deux périodes ne dépend pas du moment auquel la covariance est calculée. Ainsi, la non stationnarité d'une série se manifeste à travers deux composantes : la présence de tendance déterministe et/ ou de tendance stochastique. Les hypothèses du test sont :

H0 : présence de racine unitaire

H1 : absence de racine unitaire

Décision

Si p-value est inférieure au seuil de 5%, on rejette l'hypothèse H0, et la série est stationnaire en niveau. Par contre, si p-value est supérieur au seuil de 5%, on ne rejette pas l'hypothèse H0,

alors la série n'est pas stationnaire. Dans ce cas, il faut faire le test de Dickey-Fuller Augmenté en différence première. La règle de décision est la même.

Toutefois, quand la série n'est pas stationnaire en différence première, on passe au test de Dickey-Fuller Augmenté en différence seconde.

- **Etude de cointégration**

Ici, nous faisons recours au test de cointégration de Johansen (1988). Il permet par la méthode du maximum de vraisemblance de tester l'existence d'une relation de long terme dans les séries temporelles stationnaires et d'obtenir tous les vecteurs de cointégration dans un cadre multivarié. Les hypothèses de base de ce test sont :

H0 : pas de cointégration

H1 : existence de cointégration

Décision

La présence d'étoile sur la statistique de la trace montre qu'il existe au moins une relation de cointégration dans les séries. D'où on peut utiliser un modèle à correction d'erreur qui est estimé en deux étapes d'Engel et Granger (annexe 13)

- **Test de validation du modèle**

- **Test de significativité du modèle**

Le coefficient de détermination R^2 mesure la proportion de la variance de la variable explicative expliquée par la régression de Y sur la matrice des variables explicatives X. L'appréciation et la qualité de l'ajustement que l'on de R^2 doivent être tempérées par le degré de liberté. Lorsque le degré de liberté est faible, le nombre d'observation comparé au nombre de facteurs explicatifs par le calcul de R^2 consigné est le test de Fischer (F-Statistic). Avec, le logiciel STATA 12, un modèle est dit globalement explicatif quand la probabilité (F-Statistic) est inférieure à 5%.

- **Test de significativité des coefficients des variables explicatives**

Ce test permet l'évaluation de la contribution d'une variable explicative donnée à l'explication de la variable expliquée. Le test, le mieux adapté est celui de Student. En pratique et sur le logiciel STATA 12, c'est la probabilité critique qui sert de prise de décision. Si cette probabilité est inférieure au seuil de 5% pour une variable explicative, on dira que le coefficient associé à cette variable est significatif.

- **Test d'hétéroscédasticité de White**

A l'aide de ce test, on vérifie si l'une des hypothèses pour avoir les estimateurs « Best Linear Unbiased Estimator » (BLUE) c'est-à-dire estimateur sans biais, de variance minimale et convergente est vérifiée. Lorsque le terme d'erreur à une variance constante, on dit qu'il est homoscédastique, ce qui n'est pas toujours vrai. Elle peut varier, on dira qu'il est hétéroscédastique. Les hypothèses liées à ce test sont :

H0 : erreurs homoscédastiques

H1 : erreurs hétéroscédastiques

Décision

Si la probabilité attachée à cette statistique est supérieure à 5%, on accepte l'hypothèse nulle H0 d'homoscédasticité des erreurs. Par contre, si cette probabilité est inférieure à 5%, on rejette l'hypothèse nulle H0 d'homoscédasticité des erreurs, alors les erreurs sont hétéroscédastiques.

SECTION 2 : Présentation et analyse des résultats

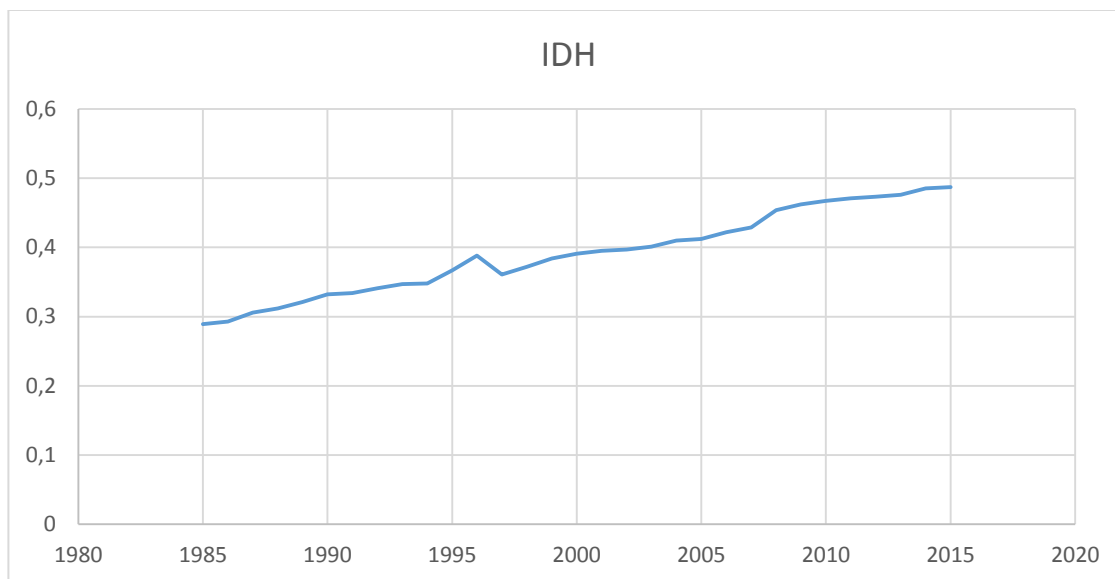
Dans cette partie, nous procédons à l'application de la procédure d'estimation pour vérifier nos hypothèses.

Paragraphe 1 : Présentation des résultats

1.1 : Résultats de l'analyse descriptive

Cette analyse sera beaucoup centrée sur les variables d'intérêt (taux d'inscription primaire, le taux de croissance démographique) et la variable à expliquer de notre étude.

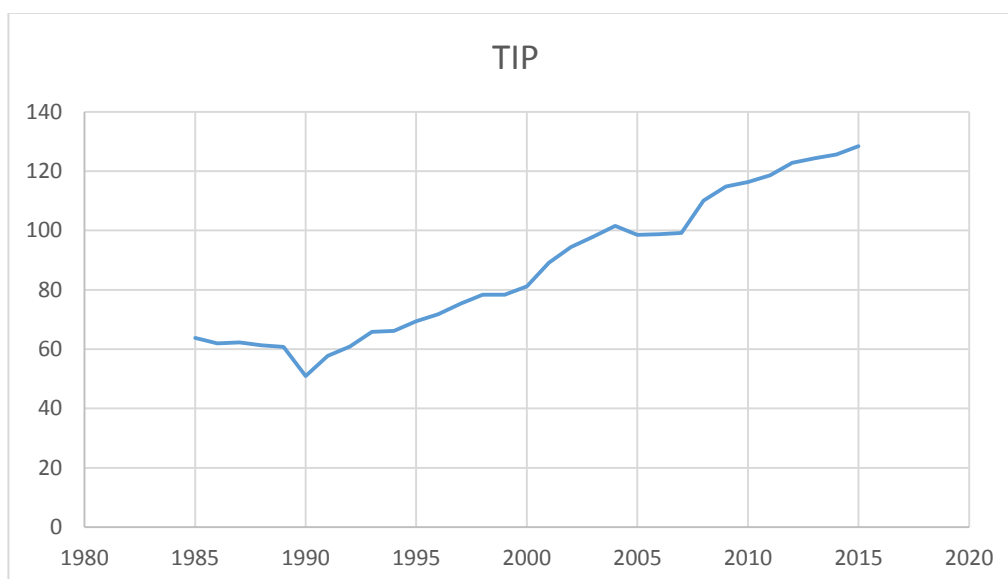
Graphique1 : Evolution de l'indice de développement humain pendant la période allant de 1985 à 2015



Source : Réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 1, 2016

Le graphique 1 ci-dessus traduit l'évolution de l'indice de développement humain en fonction du temps. L'analyse de ce graphique montre une évolution croissante de l'indice de développement humain. En effet, d'une valeur de 0,289 en 1985, l'indice de développement humain connaît une augmentation progressive jusqu'en 1996 où il atteint un pic correspondant à une valeur de 0,388. Ensuite, il connaît une chute brutale pour atteindre une valeur de 0,361 en 1997 et après il remonte progressivement pour atteindre une valeur de 0,487 en 2015.

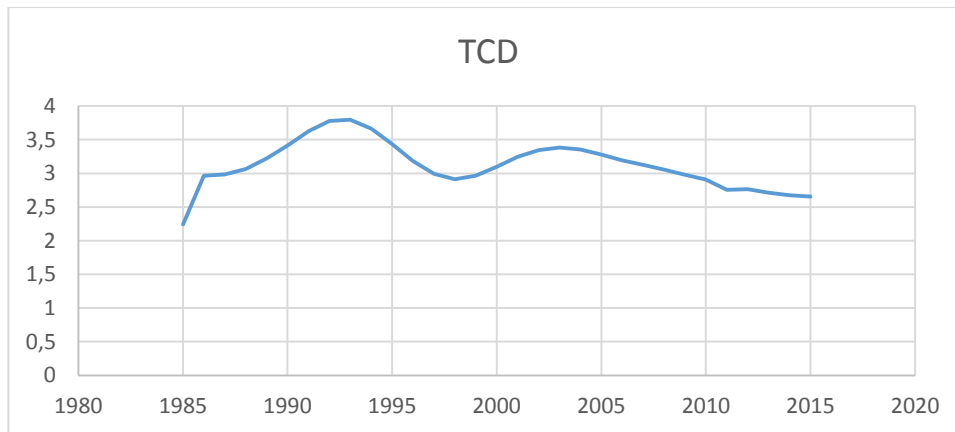
Graphique 2 : Evolution du taux d'inscription aux études primaires (TIP) de 1985 à 5015



Source : Réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 1, 2016

Ce graphique 2, traduit l'évolution du taux d'inscription aux études primaires en fonction du temps couvrant la période de 1985 à 2015. L'analyse de ce graphique montre que de 1985 à 2015, ce taux a pratiquement doublé, de 63,77 % à 128,43%. D'une valeur de 63,77 % en 1985, ce taux d'inscription aux études primaires connaît une baisse pour atteindre une valeur de 50,94 % en 1990 avant de remonter de façon croissante pour atteindre une valeur de 128,43% en 2015

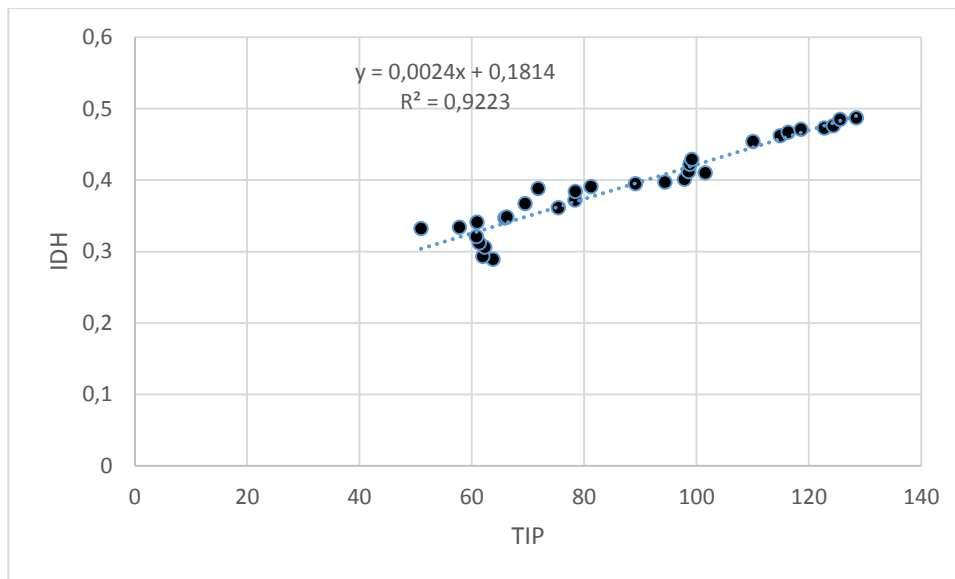
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance démographique (TCD)



Source : Réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 1, 2016

Le graphique 3 ci-dessus retrace l'évolution du taux de croissance démographique en fonction du temps. De l'analyse du graphique, on retient que de 1985 à 2015, le taux croissance démographique a connu une évolution erratique atteignant deux pics dont un premier en 1993 pour une valeur de 3,796679% et le second en 2003 avec une valeur de 3,384298%. En effet, d'une valeur de 2,240531% en 1985, ce taux va croître pour atteindre son premier pic en 1993 ; et par la suite décroît atteignant une valeur de 2,911228% avant de remonter pour atteindre son second pic de 2003. Puis en fin, il décroît de façon linéaire pour connaître une valeur de 2,654597% en 2015.

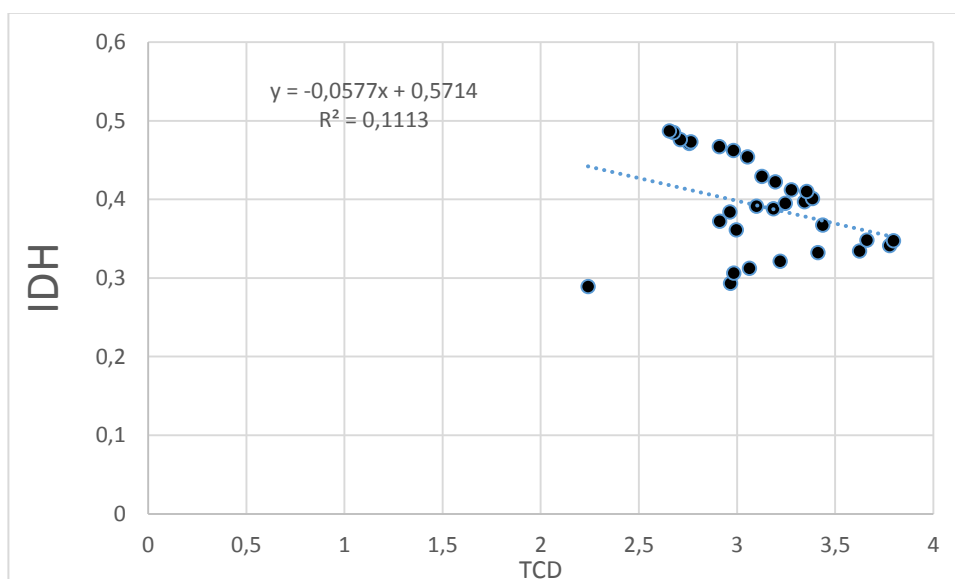
Graphique 4 : relation linéaire entre l'IDH et le TIP



Source : Réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 1, 2016

Le présent graphique (graphique 4) traduit la relation entre l'indice de développement humain et le taux d'inscription aux études primaires. De son analyse, on remarque l'existence d'une relation positive entre l'indice de développement humain et le taux d'inscription aux études primaires, ce que confirme l'équation : ($y = 0,0024x + 0,1814$) du graphique à travers sa pente positive.

Graphique 5 : relation linéaire entre l'IDH et le TCD



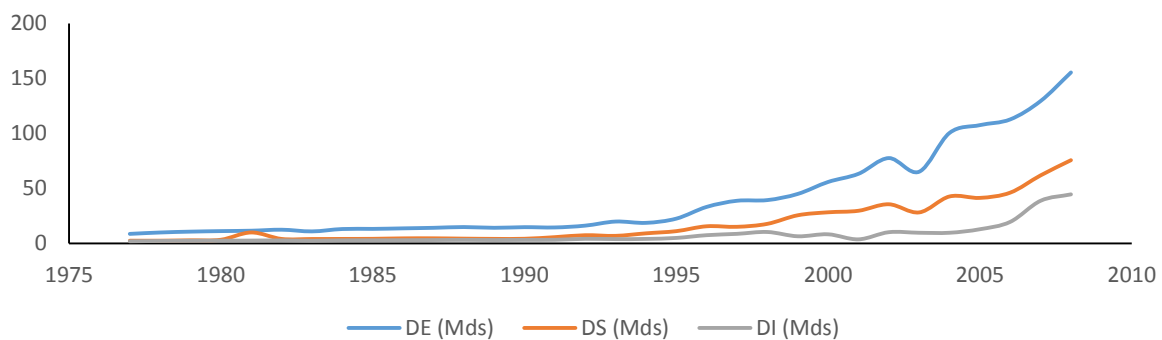
Source : Réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 1, 2016

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

Le graphique 5 quant à lui, traduit la relation entre l'indice de développement humain et le taux de croissance démographique. De son analyse, on remarque l'existence d'une relation négative entre l'indice de développement humain et le taux de croissance démographique, ce que confirme l'équation : $(y = -0,0577x + 0,5714)$ du graphique à travers sa pente négative.

Le graphique 6 suivant quant à lui, montre l'évolution des dépenses éducation et sanitaire de 1997 à 2008.

Graphique 6: Evolution détaillée des dépenses en éducation (DE), en santé (DS) et en infrastructure (DI)



Mds : Milliards

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de l'annexe 2, 2016

L'analyse de ce graphique montre que les dépenses publiques en éducation sont les plus privilégiées. En effet, en considérant chaque secteur, on constate que celui de l'éducation consomme beaucoup de crédits que les secteurs de la santé et d'infrastructure. D'un montant peu moins de 15 milliards de FCFA en 1990, les dépenses d'éducation ont été multipliées par dix, se situant ainsi à 155,5 milliards de FCFA en 2008. Néanmoins, elles ont connu en 2003 une chute brutale, année où elles atteignaient 65,2 milliards de FCFA. Cette augmentation des fonds alloués à l'éducation témoigne de la politique volontariste des gouvernements successifs à assurer l'éducation pour tous.

1.2 : Résultat de l'analyse économétrique des données

1.2.1. Synthèse des résultats d'étude de stationnarité des séries.

L'étude de stationnarité est la principale étape d'une étude portant sur les séries temporelles. Le test statistique nécessaire pour cette étude est celui de Dickey-Fuller Augmenté permettant de vérifier si les séries sont stationnaires ou non. Les deux tableaux qui suivent résument cette étude sur les différentes variables retenues.

Tableau 2 : Résultats du test de stationnarité en niveau des séries

Variables	T-statistic	Probabilité (p-value)	Conclusion
IDH	-0,627	0,8648	Non stationnaire
TIP	0,842	0,9923	Non stationnaire
TCD	-0,464	0,1246	Non stationnaire
ESPV	-3,759	0,0034	Stationnaire
TCPIB	-5,775	0,0000	Stationnaire

Source : Réalisé par les auteurs à partir des annexes 3 ; 4 ; 5 ; 6 et 7, 2016

De l'analyse de ce tableau 2, il ressort que les séries telles IDH, TIP et TCD ne sont pas stationnaires en niveau. Quant aux séries ESPV et TCPIB, elles sont stationnaires en niveau. La non stationnarité des trois premières séries nous conduit au test de Dickey-Fuller Augmenté en différence première, ce que retrace le tableau 4 suivant.

Tableau 3 : Résultat du test de stationnarité en différence première des séries

Variables	T-statistic	Probabilité (p-value)	Conclusion
IDH	-5,553	0,0000	Stationnaire
TIP	-4,868	0,0000	Stationnaire
TCPIB	-5,836	0,0000	Stationnaire

Source : Réalisé par les auteurs à partir des annexes 3 ; 4 et 5, 2016

De ce tableau 3, on déduit que les séries telles qu'IDH, TIP et TCPIB sont stationnaires en différence première.

1.2.2 : Test de cointégration de Johansen

De l'annexe 8, la présence d'une étoile sur la statistique de la trace avec le lags 2, montre qu'il existe une seule relation de cointégration dans les séries. Par conséquent, un modèle à correction d'erreur (MCE) est faisable.

➤ Estimation du modèle à correction d'erreur

Pour l'estimation des modèles de long terme et de court terme, nous utilisons la méthode à deux étapes d'Engel et Granger.

▪ Estimation du modèle de long terme

Il s'agit de l'estimation du modèle suivant :

$$IDH_t = \alpha_0 + \alpha_1 TIP_t + \alpha_2 TCD_t + \alpha_3 ESPV_t + \alpha_4 TCPIB_t + \mu_t$$

Tableau 4 : Résultat de l'estimation du modèle de long terme

Variabes	Coefficients	T-statistic	Probabilité
TIP	0,0005218	2,35	0,027
TCD	-0,0156	-2,90	0,008
ESPV	0,0174174	10,27	0,0000
TCPIB	0,174174	0,93	0,358
R ² =0,9889		Probabilité (prob>F) = 0,0000	

Source : Réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 9, 2016

▪ Qualité de la régression

On retient de l'analyse du tableau 4 que le coefficient de détermination R²=0,9889. Cela indique que la qualité de régression du modèle de long terme est bonne, c'est-à-dire que la variation de l'indice de développement humain est expliquée à 98,89% par les variables explicatives du modèle. Ensuite la probabilité attachée à la statistique de Fischer (prob>F) = 0,0000 est inférieure au 1%, d'où le modèle est globalement significatif.

▪ Significativité des paramètres associés aux variables explicatives du modèle de long terme

De l'analyse du même tableau 4, il ressort que les coefficients du taux d'inscription aux études primaires, du taux de croissance démographique et de l'espérance de vie sont significativement différents de zéro (0) avec pour probabilités respectives 0,027 ; 0,008 ;

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

0,0000 qui sont toutes inférieures 5%. Seul le coefficient associé au taux de croissance du PIB n'est pas significativement différent de zéro (0) et ceci avec une probabilité de 0,358 qui est supérieure à 5%. Pour apprécier la qualité de ce modèle nous effectuerons ici quelques tests.

▪ **Test d'hétéroscédasticité de White**

La probabilité attachée à cette statistique est de 0,1897 (annexe 10), elle est supérieure à 5%. On déduit donc que les erreurs sont homoscédastiques.

▪ **Test de stationnarité sur le résidu de long terme**

Après récupération du résidu de long terme, l'étude de stationnarité en niveau sur le résidu montre qu'il est stationnaire en niveau avec une probabilité de 0,0001 inférieure à 5% (annexe 11). Ce qui constitue une condition suffisante pour faire le modèle à correction d'erreur (MCE).

➤ **Estimation du modèle de court terme**

L'estimation du modèle de court terme permet de mesurer l'impact immédiat d'une politique macroéconomique sur le phénomène étudié. Nous verrons ici comment les variables explicatives de notre modèle affectent la pauvreté au Bénin. Le modèle à estimer est le suivant :

$$dIDH_t = \alpha_0 + \alpha_1 dTIP_t + \alpha_2 dTCD_t + \alpha_3 dESPV_t + \alpha_4 dTCPiB_t + res$$

Avec res le résidu retardé d'une période. Les résultats de cette estimation du modèle de court terme sont enregistrés dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Résultat d'estimation du modèle de court terme

Variabes	Coefficients	T-statistic	Probabilité
Dtip	0,0006934	1,61	0,120
Dtcd	-0,0089529	-1,21	0,240
Despv	0,010363	1,28	0,211
Dtcpib	0,000356	0,91	0,372
Res	-0,9034653	-2,80	0,010
R ² = 0,4820		Probabilité (prob>F)=0,0127	

Source : Réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 12, 2016

▪ **Qualité de la régression**

De l'analyse du tableau 5, il ressort que le coefficient de détermination $R^2 = 0,4820$ indique que la qualité de la régression n'est pas bonne. Ensuite, la probabilité ($\text{prob}>F$)=0,0127 est inférieure au 5%, donc le modèle de court terme est globalement significatif.

▪ **Significativité des coefficients associés aux variables explicatives du modèle de court terme**

De l'analyse du même tableau 5, on déduit que les coefficients liés au taux d'inscription aux études primaires, au taux de croissance démographique, à l'espérance de vie et au taux de croissance du PIB ne sont pas significativement différents de zéro avec pour probabilités respectives 0,120 ; 0,240 ; 0,211 ; 0,372 qui sont toutes supérieures au seuil statistique de 5%.

Paragraphe 2 : Analyse et interprétation économiques des résultats d'estimation

2.1 : Le modèle de long terme

En faisant une analyse de l'estimation du modèle de long terme, on déduit que toutes les variables explicatives sont significatives à l'exception du taux de croissance du PIB. Une hausse de 1% du taux de croissance démographique et de l'espérance de vie engendre respectivement une baisse et une augmentation de l'indice de développement humain (IDH) de 0,0156 % et 0,017%. Ensuite, une hausse du taux d'inscription aux études primaires de 1% est susceptible d'augmenter l'IDH de 0,0005218% pour induire une réduction à long terme de la pauvreté. Ainsi, le taux d'inscription aux études primaires représentant ici les dépenses publiques en éducation est positivement corrélé avec l'indice de développement humain (IDH) au Bénin.

2.2 : Le modèle de court terme

Dans le modèle de court terme, on s'intéresse exclusivement à la force de rappel à l'équilibre ou coefficient de correction d'erreur. Ici, le coefficient associé au terme d'erreur retardé (res) est négatif (-0,9034653) et significativement différent de zéro au seuil de 5%. Il existe bien un mécanisme à correction d'erreur.

A long terme, les déséquilibres entre l'indice de développement humain (IDH) et les variables explicatives ont des évolutions similaires. Ce coefficient (-0,9034653) indique la vitesse à laquelle le niveau désiré et effectif de l'indice de développement humain (IDH) est résorbé ou absorbé dans l'année qui suit un choc. Ainsi, les chocs sur l'IDH au Bénin se corrigent-ils par l'effet « feed back ». En effet, un choc constaté au cours d'une année sur l'IDH est entièrement résorbé au bout de 0,90 année soit 11 mois environs

2.3 : Vérification des hypothèses de l'étude

✓ Hypothèse 1

Selon cette hypothèse, les dépenses publiques en éducation (approchées par le taux d'inscription aux études primaires) impactent positivement la réduction de la pauvreté. Les résultats d'estimation de long terme révèlent que l'augmentation des dépenses publiques en éducation est une source de réduction de la pauvreté, d'où l'hypothèse 1 est vérifiée.

✓ Hypothèse 2

Quant à cette hypothèse 2, le taux de croissance démographique constitue un frein à la réduction de la pauvreté. En effet, les résultats d'estimation montrent que ce taux est négativement corrélé avec l'indice de développement humain (IDH), et accentue le niveau de pauvreté ; d'où l'hypothèse 2 est vérifiée.

SUGGESTIONS

A court terme, l'Etat doit :

1. renforcer la politique de scolarisation (particulièrement la scolarisation des jeunes filles);
2. mettre l'accent sur la qualité des services de l'éducation;
3. renforcer et mieux planifier la formation des adultes, surtout en milieu rural;
4. réduire les disparités entre les ressources allouées entre les ministères du secteur et étendre les efforts jusqu'au supérieur ;
5. poursuivre leurs politiques de construction des salles de classes dans différentes régions du Bénin, perfectionner le système éducatif ;

A Moyen et long terme, l'État doit miser sur l'alphabétisation des adultes et la scolarisation des jeunes. Il doit promouvoir et diversifier la formation professionnelle et technique, par le soutien et l'encadrement des écoles privées de formation d'une part et, d'autre part, continuer à créer les Instituts Universitaires de technologie (IUT).

CONCLUSION

En somme, la présente étude avait pour ambition d'analyser l'effet des dépenses publiques en éducation sur la réduction de la pauvreté au Bénin. Partant d'une revue de littérature, cette étude est faite à base d'une analyse descriptive et économétrique. Nous avons ainsi établi des relations de court terme et de long terme entre les variables explicatives et l'indice de développement humain (IDH). De ces analyses, on déduit un faible effet de ces variables sur l'IDH à court terme. Par contre, à long terme cet effet devient un peu plus considérable mais reste insuffisant pour influencer considérablement l'IDH, et donc la pauvreté.

En effet, l'usage du modèle à correction d'erreur nous a permis de remarquer qu'il existe une relation stable de long terme entre la variable expliquée et les variables explicatives ; et on note que le taux d'inscription aux études primaires, l'espérance de vie influencent de façon positive l'indice de développement humain (IDH) alors que le taux de croissance démographique l'influence négativement.

Tous ces résultats confirment certes la forte contribution des dépenses d'éducation à la croissance économique, mais aussi la concurrence entre le secteur de l'éducation et les autres secteurs économiques dans l'allocation efficiente des ressources financières de l'Etat.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Bénin (2011) : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.
© 2011 Fonds monétaire international, Septembre 2011, Rapport du FMI n° 11/307
- ✓ Bénin : Rapport d'état du système éducatif.
Cotonou, 2013
- ✓ Documents EMICoV 2011 (INSAE)
- ✓ Enseignement Supérieur en Afrique ; Réalisation, défis et perspectives. Dakar, 1998
Publication du Bureau Régional de l'UNESCO à DAKAR (BRED), chapitre 14
- ✓ ALTINOK, Nadir (6 décembre 2007). Essais sur la qualité de l'éducation et la croissance économique. Thèse de Doctorat soutenue à la Faculté de Sciences économiques et de Gestion d'UNIVERSITE DE BOURGOGNE, 235 pages.
- ✓ Henaff Nolwen, Lange Marie-France, Martin Jean-Yves, « Revisiter les relations entre pauvreté et éducation », *Revue Française de socio-économie* 1/2009 (n°9), page 187-194.
- ✓ Impact de l'éducation sur la réduction de la pauvreté (NIGER), Décembre 2009
Juillet, 2014
- ✓ Plan décennal de développement du secteur de l'éducation actualisé (Phase 3/ 2013-2015).
- ✓ Poirot Jacques, « Le rôle de l'éducation dans le développement chez J. Rawls et A. Sen, entre équité et efficacité », *Mondes en développement* 4/2005(n° 132), p.29-38
- ✓ PSACHAROPOULOS (1988) : L'éducation pour le développement : une analyse des choix d'investissement, *Economica*.
- ✓ RAWLS J. (1987) *Théorie de la Justice*, Seuil, Paris.
- ✓ SEN A. (1999a) *Commodities and capabilities*, Oxford University Press, Oxford
URL : www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement
- ✓ Youssouph Ba. Analyse du capital humain : diagnostic des dépenses d'éducation au Sénégal. *Economie et Finances*. 2011. < dumas-006620055 >
- ✓ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain (2015). www.wikipédia.Org
- ✓ Dr SOGLO, Yves ; M. YAI, Emmanuel ; M. KPONOU, Kenneth (Avril 2016). *Pratique de l'économétrie*, 70 pages.

ANNEXES

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

Annexe 1 : Données de l'étude

Année	IDH	TIP	TCD	ESPV	TCPIB
1985	0,289	63,77	2,240531	49,93	7,53
1986	0,293	61,9	2,966625	50,64	2,17
1987	0,306	62,29	2,983067	51,37	-1,5
1988	0,312	61,28	3,062799	52,1	3,41
1989	0,321	60,76	3,219913	52,79	-2,85
1990	0,332	50,94	3,412382	53,42	8,98
1991	0,334	57,78	3,624159	53,94	4,23
1992	0,341	60,92	3,777629	54,33	2,96
1993	0,347	65,88	3,796679	54,59	5,84
1994	0,348	66,19	3,661029	54,75	2,02
1995	0,367	69,44	3,436514	54,82	6,05
1996	0,388	71,8	3,185281	54,83	4,32
1997	0,361	75,38	2,995037	54,84	5,73
1998	0,372	78,32	2,911228	54,89	3,96
1999	0,384	78,4	2,963388	55	5,34
2000	0,391	81,2	3,098809	55,19	5,86
2001	0,395	89,1	3,245548	55,47	5,33
2002	0,397	94,38	3,342662	55,81	4,64
2003	0,401	97,84	3,384298	56,21	3,44
2004	0,41	101,54	3,354105	56,63	4,43
2005	0,412	98,55	3,276192	57,07	1,71
2006	0,422	98,79	3,194127	57,48	3,95
2007	0,429	99,15	3,125637	57,87	5,99
2008	0,454	110,03	3,053503	58,2	4,89
2009	0,462	114,87	2,980512	58,49	2,32
2010	0,467	116,29	2,908955	58,73	2,12
2011	0,471	118,61	2,756746	58,93	2,96
2012	0,473	122,77	2,765009	59,12	4,64
2013	0,476	124,35	2,710902	59,31	6,88
2014	0,485	125,56	2,676263	59,51	6,54
2015	0,487	128,43	2,654597	59,7	5,24

Source : MEF, DGAE, INSAE, BM

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

Annexe 2 : Dépenses publiques en capital humain

Années	DE (Mds)	DS (Mds)	DI (Mds)
1977	8,68	2,49	1,95
1978	9,95	2,5	2,23
1979	10,72	2,84	2,4
1980	11,2	3,34	2,51
1981	11,56	9,97	2,59
1982	12,46	4,07	2,79
1983	10,94	4,02	2,45
1984	13,1	4,08	2,84
1985	13,22	4,2	2,86
1986	13,7	4,61	2,97
1987	14,18	4,65	3,07
1988	14,88	4,37	3,22
1989	14,2	4,14	3,07
1990	14,78	4,24	3,2
1991	14,52	5,69	3,3
1992	16,17	7,46	4,16
1993	19,88	6,88	3,91
1994	18,71	9,17	4,09
1995	22,54	11,16	5
1996	33,2	15,6	7,5
1997	38,8	15,1	8,7
1998	39,4	17,8	10,4
1999	45	25,6	6,5
2000	55,9	28,3	8,3
2001	63,3	29,7	3,7
2002	77,6	35,6	10,2
2003	65,2	28,2	9,7
2004	100,5	42,7	9,7
2005	107,6	41,4	12,9
2006	112,8	46,2	19,6
2007	129,5	61,9	38,8
2008	155,5	75,7	44,6

Source : INSAE

Annexe 6 : Résultat du test de stationnarité d'ADF sur l'ESPV

Annexe 6.1 : Test d'ADF en niveau sur l'ESPV

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 30

Test	Interpolated Dickey-Fuller			
	1% Critical	5% Critical	10% Critical	
Statistic	Value	Value	Value	
Z(t)	-3.759	-3.716	-2.986	-2.624

MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0034

Annexe 7 : Résultat du test de stationnarité d'ADF sur le TCPIB

Annexe 7.1 : Test d'ADF en niveau sur le TCPIB

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 30

Test	Interpolated Dickey-Fuller			
	1% Critical	5% Critical	10% Critical	
Statistic	Value	Value	Value	
Z(t)	-5.775	-3.716	-2.986	-2.624

MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0000

Annexe 8 : Test de cointégration de Johansen

**THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN**

Johansen tests for cointegration

Trend: constant Number of obs = 29
 Sample: 1987 - 2015 Lags = 2

maximum				5%	
rank	parms	LL	eigenvalue	trace statistic	critical value
0	30	38.134371	.	117.4296	68.52
1	39	66.986265	0.86328	59.7258	47.21
2	46	83.535011	0.68059	26.6283*	29.68
3	51	91.42896	0.41982	10.8404	15.41
4	54	96.338806	0.28724	1.0207	3.76
5	55	96.849154	0.03458		

Annexe 9 : Estimation du modèle de long terme

Linear regression Number of obs = 31
F(4, 26) = 1615.78
Prob > F = 0.0000
R-squared = 0.9889
Root MSE = .00685

idh	Coef.	Robust Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
tip	.0005218	.0002224	2.35	0.027	.0000646	.0009789
tcd	-.0156373	.0053955	-2.90	0.008	-.026728	-.0045467
espv	.0174174	.0016956	10.27	0.000	.013932	.0209028
tcpib	.0003343	.0003576	0.93	0.358	-.0004007	.0010693
_cons	-.5766736	.0607526	-9.49	0.000	-.7015524	-.4517947

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

Annexe 12: Estimation du modèle de court terme

Linear regression	Number of obs = 30
	F(5, 24) = 3.70
	Prob > F = 0.0127
	R-squared = 0.4820
	Root MSE = .00681

didh	Robust		t	P> t	[95% Conf. Interval]	
	Coef.	Std. Err.				
dtip	.0006934	.0004302	1.61	0.120	-.0001944	.0015812
dtcd	-.0089529	.0074279	-1.21	0.240	-.0242832	.0063775
despv	.0103163	.0080319	1.28	0.211	-.0062608	.0268934
dtcpib	.000356	.0003912	0.91	0.372	-.0004514	.0011634
res	-.9034653	.3221067	-2.80	0.010	-1.568261	-.2386698
_cons	.0019987	.0041227	0.48	0.632	-.0065101	.0105075

Annexe 13 : Estimation du Modèle à Correction d’Erreur (MCE) en deux étapes de Engel et de Granger

Il consiste à estimer le modèle de long terme après le test de cointégration de Johansen. Ensuite, on récupère le résidu dudit modèle puis on le retarde d’une période. Mais il est important de faire le test de stationnarité sur le résidu. Ce test est la condition suffisante d’utilisation du Modèle à Correction d’Erreur (MCE). Il est préférable que le résidu soit stationnaire en niveau au seuil de 5%. Parfois, on le récupère à 10% ou on procède au test de stationnarité en différence première voire seconde.

Pour l’estimation du modèle de court terme, on ramène toutes les variables au même ordre d’intégration (le plus faible) et on intègre le résidu retardé d’une période comme une variable explicative supplémentaire du modèle de court terme. Le coefficient associé au résidu retardé d’une période est appelé la force de rappel à l’équilibre. Il doit être négatif et significativement différent de zéro et compris, en valeur absolue, entre 0 et 1.

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENT	iii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
SOMMAIRE	viii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE.....	3
SECTION 1 : Problématique, Objectifs, et Hypothèses	3
Paragraphe1 : Problématique.....	3
Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de l'étude	6
I- Objectifs	6
II- Hypothèses de l'étude	6
SECTION 2 : La revue de littérature	6
Paragraphe 1 : Revue théorique.....	6
1- Education	6
2- Système éducatif béninois	9
3-Investissement dans l'éducation	11
4- La théorie de Pauvreté	12
Paragraphe 2 : Revue empirique.....	17
CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE ET RESULTATS	21
SECTION 1: Cadre méthodologique de la recherche	21
Paragraphe1 : Dimension de la série et source de données	21

THEME : ANALYSE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES EN EDUCATION SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

1.1	: Dimension de la série.....	21
1.2	: Source des données.....	21
Paragraphe 2 : Méthode d'analyse.....		21
2.1	: Spécification du modèle d'analyse.....	21
2.2	: la procédure d'estimation.....	23
SECTION 2 : Présentation et analyse des résultats.....		25
Paragraphe 1 : Présentation des résultats.....		25
1.1	: Résultats de l'analyse descriptive.....	25
1.2	: Résultat de l'analyse économétrique des données.....	30
1.2.1.	Synthèse des résultats d'étude de stationnarité des séries.....	30
1.2.2	: Test de cointégration de Johansen.....	31
Paragraphe 2 : Analyse et interprétation économiques des résultats d'estimation.....		33
2.1	: Le modèle de long terme.....	33
2.2	: Le modèle de court terme.....	33
2.3	: Vérification des hypothèses de l'étude.....	34
RECOMMANDATIONS.....		35
CONCLUSION.....		36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....		A
ANNEXES.....		B